

Commune de Saint Maurice

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°1

Pièce n°6

Orientations d'Aménagement et de Programmation

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

Octobre 2018

**AGENCE DE DEVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DE L'AGGLOMERATION
STRASBOURGEOISE**
9, Rue Brûlée • CS 80047
67002 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 21 49 00
Fax 03 88 75 79 42
www.adeus.org
E-mail adeus@adeus.org

Schéma d'aménagement des Orientations d'Aménagement et de Programmation



Légende

- périmètre de l'OAP
- habitat
- voie existante
- voie arborée à créer
- chemin existant
- sentier piétons arboré à créer
- noue ou fossé végétalisé à créer
- exutoire vers rivière
- boisement, bosquet à conserver / à créer
- ligne de vergers en fond de parcelles
- espace naturel à préserver
- ★ petit patrimoine existant
- ↖ cône de vue à conserver / valoriser

